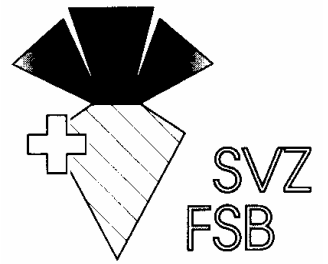


Rapport annuel 2008



Fédération Suisse des Betteraviers
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer
Kapellenstrasse 5
3011 Berne

Téléphone 031 385 36 42

Fax 031 385 36 46

svz.fsb@sby-usp.ch

13 février 2009

Table des matières

Introduction – Propos du président.....	2
1. L'année betteravière 2008.....	3
1.1. Rétrospective du secrétariat.....	3
1.2. Situation nationale	4
1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2008	4
1.2.2. Conditions cadre politiques	5
1.2.3. Interprofession	7
1.2.4. Rapport de la commission de réception et de contrôle	7
1.2.5. Rapport du Centre betteravier suisse	9
1.3. Situation internationale.....	13
1.3.1. Marché du sucre	13
1.3.2. CIBE	13
2. Comptabilité d'exercice	14
2.1. Bilan au 31 décembre 2008	14
2.2. Comptes de résultats 2008 et budget 2009.....	15
3. Programme d'activités 2009	16
4. Comité de la FSB	17

Introduction – Propos du président

Durant l'année écoulée, la betterave sucrière nous a fait une fois de plus la démonstration de son potentiel, lorsque les conditions jouent en sa faveur. Au printemps, les semis tardifs ne permettaient pas d'espérer de gros rendements. Néanmoins, les conditions idéales de croissance en été et en automne nous ont gratifiés d'une récolte supérieure à celle de l'année précédente.

En fait, les accords bilatéraux avec l'UE mettent le marché du sucre sous le régime du libre-marché pour le sucre transformé. Les producteurs, ainsi que toute la branche du sucre en ressentent les répercussions douloureuses. En effet, le manque à gagner dans notre branche est considérable, de par la suppression du mandat de prestation de la Confédération et la réduction des prix du sucre sur un marché organisé selon les règles de l'UE. Les nouvelles contributions à la surface versées aux betteraviers ne compensent qu'une infime partie du préjudice encouru. Pour que la culture de betteraves reste intéressante du point de vue économique, il faudra à l'avenir des tonnages encore plus importants.

La crise financière mondiale a exercé une nouvelle pression massive sur les prix des matières premières agricoles. Nous peinons à imaginer le montant des pertes de richesses réalisées ces derniers mois sur le plan mondial. La libéralisation à outrance du marché mondial et les jongleurs de la finance, déconnectés de la réalité, ne nous ont pas porté bonheur. Plus que jamais, nous devrions prendre conscience de l'importance de la production de proximité et la soutenir. En effet, elle fait bénéficier toute une région d'une valeur ajoutée appréciable, elle ménage l'environnement et diminue les effets pervers des longs transports. La Suisse, comme importateur nette de denrées alimentaires serait bien inspirée de maintenir un certain degré d'auto-alimentation.

Il est d'autant plus inquiétant, dans cette phase d'incertitudes, de voir le Conseil fédéral ouvrir des négociations avec l'Union européenne en vue d'un accord de libre-échange agricole. Selon les calculs prévisionnels, cet accord diminuerait de moitié environ le revenu de l'agriculteur suisse. Cette perspective s'avère insoutenable et nous ne saurions l'accepter. Dès lors, je compte sur toute la branche de l'agriculture suisse pour qu'elle s'élève contre la conclusion d'un tel accord.

Malgré ces funestes conditions, nous devons poursuivre courageusement notre travail de producteurs de betteraves en tant que partie prenante de la branche du sucre en Suisse. Notre avenir se construira en commun avec les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld, nos partenaires. Nous voulons garantir à long terme la culture et la transformation de la betterave sucrière, c'est notre but et notre devoir envers toutes les personnes impliquées dans cette branche, les producteurs de betteraves et les consommateurs, sans oublier l'environnement. Toutefois, pour agir, nous devrions pouvoir nous appuyer sur de bonnes conditions cadres venant de la Confédération. Cependant, en regard de l'accord de libre-échange qu'elle prépare, elle ne va pas dans le sens espéré!

La branche du sucre est placée devant une situation nouvelle qui laisse présager des temps difficiles, voire un avenir incertain. Mais suivons l'exemple de la betterave. Malgré les affres, elle reste stoïque, absorbe les rayons de soleil, y puise force et se développe à la satisfaction de ses cultivateurs.

1. L'année betteravière 2008

1.1. Rétrospective du secrétariat

Après avoir achevé et mis en œuvre la plus grande partie de PA 2011, quelques défis ont dû être relevés dans le courant de l'année 2008, en particulier dans le cadre de l'Interprofession. Pour la première fois, le prix des betteraves a dû être négocié sans les contributions à la transformation accordées par la Confédération. Du fait de la portée de ces négociations, le comité de la FSB décida de donner un large appui au mandat attribué à notre délégation pour le travail au sein de l'Interprofession. L'Assemblée des délégués de la FSB, comptant encore 30 personnes depuis mars 2007, a été convoquée deux fois à une séance de travail. Elle a entre autres discuté les résultats des entrevues avec la SAF. Les représentants de la FSB pour les tâches inhérentes à l'Interprofession, fort des conseils venus des délégués, se sont remis à la table des négociations, ayant en main un mandat clair. Finalement, le prix décidé a été débattu au sein de l'AD, leur permettant de mieux comprendre sa structure, ainsi que les possibilités et les limites posées à la délégation chargée de le négocier.

Suite à notre communiqué de presse sur l'accord interprofessionnel 2009 et à la réaction quelque peu obstinée de certains médias, on a constaté de l'agitation et de l'incompréhension chez les betteraviers dans diverses régions. Cette tendance est à interpréter comme une conséquence logique de la baisse constante du prix de la betterave et des incertitudes qui pèsent sur l'avenir. Pour affronter le vent froid qui souffle sur l'espace betteravier de Suisse – il ne suffit pas d'aligner les faits, nous voulons les expliquer, montrer le potentiel et les limites. C'est tout le sens d'une information transparente. Nous espérons que le site Internet de la FSB, planifié pour cette année, nous rapprochera des betteraviers et ouvrira la production suisse de betteraves sucrières à d'autres intéressés.

L'amélioration du flux de l'information se traduit par une transmission plus rapide de résultats importants aux délégués. Ces derniers reçoivent, depuis l'automne 2007, un bulletin d'informations qu'ils peuvent eux-mêmes transmettre aux cultivateurs de leur région, après les séances du comité. Cette manière de procéder déjoue toute diffusion de fausses informations et les délégués sont mieux accompagnés et renforcés dans leur responsabilité.

La collaboration au sein de notre association et vers l'extérieur avec nos partenaires exige de la vigilance, de l'intérêt et une oreille attentive dans les deux sens. A ce titre, nous remercions tous ceux qui participent à ce processus, par leurs suggestions, leurs idées et leurs réflexions. Nous nous réjouissons de poursuivre et de développer cette collaboration durant l'année en cours.

1.2. Situation nationale

1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2008

Après la récolte record de 2007, personne n'aurait osé prétendre à une récolte comparable à l'année suivante. Ceci d'autant plus que l'année betteravière 2008 a connu un début difficile: printemps froid et humide. A la mi-avril, le 80% des semis seulement avait pu être réalisé. Mais comparé aux pays de l'UE, la Suisse était bien avancée. Le 17 avril, nous apprenions à l'assemblée des délégués de la CIBE à Bruxelles, que la plupart des pays avaient semé moins de 50% de leurs surfaces. En Suisse, au début mai, le temps sec a permis l'emblavage des surfaces restantes.

Près de 21 000 ha de betteraves ont été emblavés. La levée s'est révélée changeante et la fermeture des rangs a partiellement été très tardive en raison de la période de semis irrégulière. Du fait des très bonnes conditions climatiques qui ont suivi, les estimations au début septembre laissaient prévoir une bonne récolte. Sur la base des tonnages attendus, la campagne a été reportée d'une semaine. Décision regrettée par la SAF ultérieurement. Durant ce bel automne, particulièrement froid, la croissance a été extraordinaire, permettant au final de récolter 1,62 millions de tonnes de betteraves, quantité au-delà de celle de l'année record 2007! Avec une teneur moyenne en sucre de 17,3 %, il en est résulté 249 000 tonnes de sucre. Compte tenu de ces proportions, notamment la quantité du jus concentré, la production journalière à Aarberg a dû être ralentie durant les dernières semaines et ainsi la campagne n'a pu être achevée qu'en date du 25 décembre.

Tableau 1 : Culture et récolte par canton (Source : SAF S.A., 2009)

Contrats avec l'usine d'Aarberg	Nombre de bet- te- ra- viers	Surfa- ce (ha)	Rende- ment (t)	Rende- ment pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rende- ment su- cre (t)	Sucre (t/ha)
BE	1'662	4'250	341'787	80.4	17.3	52'408	12.3
BL	17	49	3'453	70.5	17.1	521	10.6
FR	436	1'460	113'976	78.1	17.4	17'545	12.0
GE	7	42	3'047	72.5	16.8	452	10.8
JU	103	345	22'344	64.8	17.5	3'468	10.1
NE	13	44	3'450	78.4	17.6	538	12.2
SO	260	640	49'913	78.0	17.4	7'671	12.0
VD	1057	4'927	371'944	75.5	17.8	58'602	11.9
VS	10	92	7'322	79.6	17.9	1'162	12.6
Total	3'565	11'849	917'236	77.4	17.5	142'367	12.0

Contrats avec l'usine de Frauenfeld	Nombre de bet-ter-ai-ers	Surfa-ce (ha)	Rende-ment (t)	Rende-ment pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rende-ment su-cre (t)	Sucre (t/ha)	
AG	470	1'299	102'461	78.9	16.8	15'126	11.6	
FL	6	24	1'596	66.5	16.3	228	9.5	
GR	7	18	1'380	76.7	17.1	208	11.6	
LU	96	203	14'795	72.9	16.7	2'167	10.7	
SG	82	188	13'196	70.2	16.6	1'930	10.3	
SH	336	1'134	89'452	78.9	17.4	13'729	12.1	
TG	996	2'713	222'804	82.1	17.0	33'416	12.3	
ZG	8	17	1'101	64.8	16.0	154	9.1	
ZH	1183	3'210	261'286	81.4	17.1	39'394	12.3	
Total	3'184	8'806	708'071	80.4	17.0	106'352	12.1	
		Nombre de bet-ter-ai-ers	Surfa-ce (ha)	Rende-ment (t)	Rende-ment pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rende-ment su-cre (t)	Sucre (t/ha)
Total konv.	CH	6'749	20'655	1'625'307	78.7	17.3	248'719	12.0
Total CH bio		22	35	1'506	43.0	15.6	204	5.8

1.2.2. Conditions cadre politiques

1.2.2.1 Conditions cadres 2008

Le mandat de prestation de la Confédération en faveur des sucreries pour l'année betteravière 2008 se montait encore à 15 millions de francs et a été versé pour la dernière fois. En 2009, ces contributions à la transformation seront définitivement supprimées (tableau 2).

En 2008, la première tranche de baisse des prix du sucre et des betteraves sucrières liée au nouveau régime de marché du sucre dans l'Union européenne (UE) a produit ses effets. La «solution double zéro», stipulée dans les accords bilatéraux II, associe la Suisse à l'UE pour les prix pratiqués. La Confédération compensa une partie du manque de revenu résultant des prix inférieurs pour le sucre par une contribution spécifique à la culture, s'élevant à 850 francs par hectare de betteraves sucrières. La Confédération posait en 2008 la condition de produire au minimum 10 tonnes de sucre par hectare pour percevoir ces contributions. Cette condition a en effet pour but d'éviter une production de betteraves purement orientée vers les paiements directs ou une attribution de ces ressources aux cultures de betteraves fourragères.

Les paiements directs se montaient en 2008 à 1080 francs pour les surfaces cultivées en général, contre 450 francs pour les surfaces de cultures ouvertes.

1.2.2.2 Modifications pour l'année 2009

Avec la fin du soutien de la Confédération à la transformation des betteraves sucrières en 2009, son mandat de prestation est définitivement supprimé. Le manque à gagner causé par une baisse générale du prix de la betterave sera partiellement compensé par une contribution à la surface de l'ordre de 600 francs par hectare.

La seconde tranche de baisse des prix dans l'Union européenne en 2009 aura également des répercussions sur l'évolution du prix de la betterave sucrière en Suisse. Pour cette raison, la Confédération remonte de 1300 francs par hectare la contribution à la culture des betteraves sucrières. Ce montant, ajouté aux 600 francs prévus, porte la contribution totale à la culture de betteraves sucrières à 1900 francs.

Le rendement minimal de 10 tonnes de sucre à l'hectare sera abaissé dès le 1^{er} janvier 2009 à 8 tonnes (betteraves bio de 7 à 6 tonnes l'hectare). Vu la baisse constante du rendement dans certaines régions, cette adaptation s'avère nécessaire si l'on ne veut pas empêcher que les cultivateurs aient droit aux contributions complètes.

La dernière modification des paiements directs liés à la mise en œuvre de PA 2011 entre en vigueur au début 2009. Les paiements directs pour les surfaces cultivées en général se montent à 1040 francs, ceux pour les cultures ouvertes sont portés à 620 francs.

Tableau 2: soutien à la branche de la betterave sucrière, comparaison entre 2008 et 2009.

	2008	2009
Contributions à la transformation de la Confédération pour les sucreries	Fr. 15 millions	-
Paiements directs (PD)		
PD généraux	Fr. 1080 / ha	Fr. 1040 / ha
PD pour cultures ouvertes	Fr. 450 / ha	Fr. 620 / ha
Contributions à la culture de betteraves sucrières	Fr. 850 / ha	Fr. 1900 / ha

1.2.3. Interprofession

Cette année l'Interprofession (composée de 4 représentants de la FSB et 4 représentants de la SAF) a eu la tâche délicate d'élaborer le premier accord interprofessionnel, sans les contributions à la transformation de la Confédération. Après avoir réduit à diverses reprises le mandat de prestation ces dernières années, la campagne 2009 ne bénéficiera du soutien de la Confédération que sous la forme de contributions à la surface, versées aux producteurs de betteraves. Autant dire que ces perspectives ont annoncé de sévères négociations du prix de la betterave pour 2009.

Afin de pouvoir communiquer le plus tôt possible les conditions pour l'année à venir, l'Interprofession s'est mise à la table des négociations la première fois au début mai déjà. Dans le but d'éliminer les divergences d'intérêts, deux séances supplémentaires ont dû être tenues pour finalement trouver un terrain d'entente quant au prix 2009 de la betterave, soit 57 francs la tonne.

La collaboration au sein de la branche fonctionne très bien dans l'ensemble, malgré les difficiles conditions cadres. Les deux partenaires ont conscience de leur interdépendance et ils sont restés ouverts au dialogue réciproque afin de ne pas bloquer la situation. La sucrerie en a été récompensée par un très bon renouvellement des contrats.

L'expiration du mandat de prestation a nécessité une régulation de droit privée pour la collaboration entre la FSB et la SAF. Un contrat a été signé en été. Nous saisissons cette occasion pour remercier la délégation de la SAF, avec qui nous entretenons un excellent dialogue ainsi qu'une très bonne collaboration tournée vers l'avenir.

Nous prévoyons d'entamer les négociations le plus tôt possible aussi pour l'année en cours. Cependant, la volatilité des marchés présente une base incertaine pour négocier des prix qui seront pratiqués une année et demie plus tard. La branche a toutefois conscience de sa responsabilité envers les producteurs de betteraves et souhaite leur fournir très tôt toutes les informations, afin qu'ils aient connaissance des conditions cadres pour la planification de leurs cultures.

1.2.4. Rapport de la commission de réception et de contrôle

Urs Denzler, Truttikon

Les trois sondages du sol entre juillet et septembre laissaient prévoir une bonne récolte. Toutefois, la teneur en sucre mesurée dès les premières livraisons dans la seconde moitié du mois de septembre, était plutôt faible. A Frauenfeld, on a mesuré en moyenne 17,1%, à Aarberg 17,5% de sucre.

L'augmentation du poids des betteraves pendant la campagne a été surprenante. Tous les intéressés se sont réjouis de voir progresser le tonnage. La Suisse affiche dans l'ensemble une excellente récolte de 78,7 t de betteraves.

Livraisons

Les livraisons de betteraves ont été marquées par une météorologie particulière. L'arrivée de l'hiver en octobre a surpris plus d'un producteur. La récolte de betteraves a pratiquement dû être interrompue pendant une semaine voire plus, ce qui posait de gros problèmes d'approvisionnement des sucreries. C'est grâce aux immenses efforts des producteurs, qui ont parfois dû récolter leurs betteraves dans des conditions critiques, que les problèmes de livraisons des sucreries ont été surmontés.

De difficiles conditions de circulation durant la seconde partie de la campagne ont encore compliqué la situation. La neige, la glace et la pluie ont posé de sérieuses difficultés à la planification des

livraisons, aux machines et aux conducteurs. Certains jours, les chargements sont restés bloqués sur la route et le chemin-de-fer.

Les chargements par voie routière ont presque toujours pu être acheminés vers les deux sucreries, à peu d'exceptions près. Les modifications dans le prélèvement des échantillons à Frauenfeld se sont révélées très positives pour le déroulement des opérations à la livraison. Les responsables des livraisons par chemin-de-fer ont été confrontés aux mêmes problèmes que ceux des livraisons par route. Parfois les wagons ne pouvaient pas être préparés à temps. Les chargements concentrés sur voie ferrée ont fort heureusement pu être élargis.

Les betteraves en laboratoire

Les membres des commissions vérifient à un rythme hebdomadaire le respect des paramètres définis dans le catalogue méthodique. Des contrôles spontanés permettent de vérifier la teneur en sucre, kalium, sodium et en azote-aminée.

En même temps, les membres des commissions examinent le fonctionnement des laveuses d'échantillons, les résidus sur le tapis et les coupes de betteraves.

Les difficiles conditions de récolte ont eu des répercussions jusque dans le laboratoire de betteraves. La tare-terre était en moyenne 2% plus élevée que l'année précédente. Les échantillons présentaient beaucoup plus de pierres et de terres. Au total, près de 20 000 t de pierres en plus ont été livrées à Frauenfeld. Les livraisons contenant une forte proportion de pierres ou de terre causent de gros désagréments dans la transformation. Les fournisseurs sont priés d'être plus attentifs à cette problématique. Les commissions de producteurs contrôlent avec les sucreries, d'ici la prochaine campagne, la convention de prise en charge des betteraves.

Les examens comparatifs des deux sucreries ont révélé des valeurs équilibrées.

Contrôle d'eau de lavage

Dans les contrôles d'eau de lavage, des segments de betteraves sont récoltés dans une passoire et pesés. Les machines ont fonctionné dans l'échelle des tolérances convenues.

Recours

Les commissions ont eu à traiter 28 recours.

CIBE

A l'occasion du Congrès CIBE à Rotterdam, nous nous sommes informés sur le système de prise en charge des betteraves en Hollande. La tendance à l'échelle européenne va dans le sens d'une réduction du nombre de prélèvement d'échantillons, afin d'abaisser les coûts.

Remerciements

Au terme d'une nouvelle excellente récolte, j'aimerais remercier tous les responsables du bureau et du laboratoire de betteraves, ainsi que les collègues de ma commission et du comité pour leur agréable collaboration.

1.2.5. Rapport du Centre betteravier suisse

Stefan Wyss

Des informations détaillées peuvent être obtenues dans les rapports d'activités et d'essais.

L'année betteravière

L'immense potentiel de la betterave s'est vérifié une fois de plus. La longue période de semis, qui s'est étendue de fin février à début mai, permet de réaliser quelques semences précoces le 25 février et le 8 mars. Le printemps est venu plus tard que l'année dernière. L'hiver a fait une réapparition le 20 mars, avec beaucoup de neige. Les semaines suivantes ont été instables, humides et fraîches. Durant la première semaine d'avril, près de 80 % des semis de betteraves étaient terminés. Les abondantes précipitations tombées le 7 avril sur les semences toutes fraîches ont été bienvenues. Le mois d'avril est resté humide. La croûte de battance n'ayant en général pas empêché la levée, il y eut très peu de semis complémentaires. Le mois de mai s'est montré plutôt sec, avec beaucoup de bise. Si le temps lourd et particulièrement chaud vers la fin mai a permis une excellente croissance des betteraves, les tempêtes, grêle et fortes pluies qui ont suivi ont harcelé le jeune feuillage, causant des maladies foliaires dues aux bactéries du type pseudomonas. Malgré que, à cette période, les betteraves ont souffert d'un manque d'oxygénation des racines et d'une inhibition de la croissance, la chaleur et l'humidité ont favorisé leur développement si bien que la fermeture des rangs a été atteinte dès la première moitié du mois de juin, dans la plupart des champs. Les mois d'été, juillet et août, se sont distingués par un temps froid et instable, n'empêchant pas une énorme prise de poids des betteraves. Les prélèvements d'échantillons à cette période ont laissé cependant prévoir une récolte moyenne, peu riche en sucre, en raison des semis relativement tardifs. Durant la seconde moitié de septembre, grâce à un temps doux et des nuits fraîches, sans brouillard, les betteraves sont entrées dans une phase de rattrapage et ont pu augmenter jusqu'à 0,1% par jour leur teneur en sucre. Les nouveaux sondages ont annoncé dès lors une nouvelle récolte de betteraves record !

De précieuses expériences ont été réalisées :

- Les semis très précoces n'apportent rien, au contraire on constate une plus grande vulnérabilité à la battance, moins de régularité dans la levée et plus de montée à graine et plus d'adventices. En règle générale des risques accrus réduisent à néant toute avancée possible.
- Le calendrier n'est pas décisif quant à la date du semis : des betteraves saines recèlent un immense potentiel de croissance et peuvent augmenter leur poids et leur teneur en sucre lorsque le semis est réalisé sur un terrain fertile, bien ressuyé.
- Le maintien de la fertilité des sols reste un élément important : respecter des pauses de 3 à 4 ans entre les cultures, ménager la structure du sol et veiller à un apport calcaire suffisant.
- La stratégie de lutte contre les adventices doit privilégier les herbicides racinaires en temps humide et les herbicides de contact en temps sec.

Conseil de groupes, exposés et enseignement

De nombreuses visites de cultures avec des agriculteurs ont permis d'expliquer sur le champ des problèmes portant sur la nature du sol, les semences, les produits phytosanitaires, la fumure et la lutte contre les adventices. Plusieurs présentations d'essais ont été organisées pour les étudiants, les spécialistes, les conseillers en produits chimiques et les agriculteurs. Par l'enseignement et les

exposés, nous nous employons à transmettre un savoir et un savoir-faire aux personnes en formation, aux futurs agriculteurs et aux personnes spécialisées. Le point fort de l'année 08 fut les journées Agroline organisées début juin à Birrfeld. Dans ce cadre, la CBS a, en collaboration avec la FSB et la SAF, installé le stand commun 'Pur sucre. Pur suisse.' qui l'a permis d'accueillir sa clientèle ainsi que de nombreux visiteurs. Les collaborateurs du Centre betteravier ont présenté aux groupes de visiteurs les essais réalisés avec de nombreuses variétés de betteraves en combinaison avec les différentes stratégies d'herbicides et de fongicides. La compétitivité de l'industrie sucrière en Suisse résulte d'une action concertée entre tous les intéressés. Le Centre betteravier suisse aspire à établir une « unité de doctrine » entre les organisations responsables, le corps enseignant et les conseillers.

Conseil individuel

Se montrer ferme lors du semis est rémunérateur: le printemps a montré, une fois de plus, qu'une préparation du lit de semences et un semis dans un sol ressuyé avec une bonne structure et pas tassé menait au succès quelle que soit la date de semis.

Le désherbage: la mauvaise herbe n'a pas pu être maîtrisée partout. Notre recommandation: pour des raisons économiques et pour obtenir de bons résultats, le mélange d'herbicides doit être adapté à la météo, au type de sol, à l'humidité de la terre, à la flore d'adventices et au développement des mauvaises herbes.

Cercosporiose: Le temps chaud et humide de l'été contribua à une apparition précoce et virulente de la cercosporiose. Des contrôles réguliers et systématiques des cultures sont indispensables, afin de cibler les traitements fongicides. Il faut traiter dès que le seuil d'intervention de 1 à 2 plantes malades par are est atteint. En de nombreux endroits, le premier traitement fongicide a été exécuté à la mi-juillet. Mesures préventives: maximum tous les 4 ans des betteraves sur la même parcelle, ne pas cultiver des betteraves aux endroits où la récolte était entreposée ou à côté d'un champ de betteraves infesté de maladie l'année précédente.

Examen des variétés

Essais en petites parcelles: Une dizaine d'essais ont été implantés sur l'ensemble de la zone de production betteravière suisse. Des essais ont été réalisés isolément sur cinq semis en différentes places, dont deux champs ont été récoltés et évalués. Les traitements fongicides contre la cercosporiose ont été effectués selon la pratique usuelle, en accord avec l'organisateur de l'essai. Les essais non destinés à la récolte ont obtenu une protection fongicide réduite, afin de pouvoir analyser la résistance aux maladies foliaires. D'autres essais en petites parcelles à dix endroits différents ont permis de tester à quatre reprises les deux variétés spéciales Syncro et Santino résistantes au rhizoctonia. En plus, le rendement de la variété Theresa, résistante à l'heterodera, a été analysé. Le développement des betteraves et les attaques aux ravageurs et aux maladies ont été relevés au fur et à mesure par le Centre betteravier qui récolta les essais et les ont faits analysés dans les laboratoires des sucreries. Les résultats soumis aux analyses statistiques servirent de base à l'établissement de l'assortiment variétal officiel.

L'assortiment: Les variétés Robinson et Budera, toutes deux du type Z, ont été inscrites. Budera présente une bonne résistance aux maladies foliaires et remplace la variété Lucata. Michella a été supprimée de l'assortiment. Theresa a été inscrite comme une variété spéciale, du fait qu'elle résiste plus particulièrement aux nématodes des racines. Ce parasite peut diminuer le rendement, dans une rotation culturale qui suit le colza ou les légumes.

Autres essais

- **Expérimentations variétales** au sens d'un examen de qualité de la semence utilisée par les betteraviers pour les semis. Cela permet de protéger le consommateur en cas de litige.
- **Expérimentation variétale infection à la cercosporiose** à Agroscope Changins.
- **Gestion de la cercosporiose** avec Agroscope Changins.
- **Essais d'herbicides:** Etudes de stratégies et de méthodes plus avantageuses pour combattre les problèmes d'adventices.
- **Essais sur parcelles : nématode du collet de la betterave** Programme de travail et d'expérimentation avec des groupes de travail allemands, sous la direction du Dr Leipertz, Sucrerie de Jülich. Les essais poursuivant des objectifs ciblés ont été réalisés et analysés sur différents sites.

Prestations pour l'industrie sucrière et les organisations de production végétale

- Articles dans la presse spécialisée
- Informations actualisées sur www.zuckerruebe.ch avec abonnements aux newsletters
- Attributions des autorisations de nématicide PER
- Préparation de documentation et d'illustrations pour les conseillers, les élèves et les médias, etc.
- Prélèvement de germes de semences entreposées
- Analyses pH des sols
- Sondage des rendements: recensement des cultures, sondage des rendements à trois étapes de la phase de végétation en collaboration avec la SAF et de l'organisation des producteurs de Suisse orientale (OVZ)
- Sondage sur les prévisions de rendement: réalisation et évaluation par le secrétariat, sur mandat de la SAF et de la FSB.
- Introduction de nouvelles variétés: les progrès de la recherche sont rapidement mis à profit dans la pratique par les cultivateurs. Les stations de recherche conseillent les betteraviers dans le choix des variétés.
- Des essais sur champ ont pu démontrer à l'Office fédéral de l'agriculture que le nématicide n'a aucun effet dans la semence pillulée contre l'attaque à la nématode du collet de la betterave et que l'application de «Temik» sur les 5000 ha de surface infestée est incontournable.
- Une convention de prestation, selon l'Ordonnance sur la vulgarisation agricole RS 915.1, a pu être conclue avec l'Office fédéral de l'agriculture pour la durée du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2011.
- Traductions par U. Widmer, bureau régional de Grange-Verney.

Contacts avec l'étranger

Au début janvier, les employés du CBS ont eu l'occasion de visiter l'institut betteravier espagnol AIMCRA. Ils ont été mis au courant des nombreuses activités de vulgarisation et ont pu examiner d'intéressants essais. Les 3 et 4 septembre, le CBS a participé au séminaire sur les betteraves à Göttingen à l'Institut de recherches betteravières. Le président et le directeur ont assisté au

congrès IIRB à Bruxelles. Notre directeur a collaboré l'an dernier aux groupes de travail sur la qualité de la semence, la mécanisation et la communication IIRB, de l'Institut international de recherches sur la betterave.

En ce qui nous concerne

La SAF, dans son assemblée générale 2007 a exigé des mesures d'économie de la part du CBS. Un groupe de travail a proposé dans un rapport des mesures à prendre à court et moyen terme. Concrètement, l'AG de l'année 2008 a décidé à court terme de doubler les contributions des sélectionneurs par essai variétal et de réduire le taux d'occupation de Madame Avato de 65 à 40%. Une autre mesure proposée à moyen terme est de transférer le siège du CBS dans les bureaux de la SAF. D'autres détails devraient être connus d'ici le début juin 2009.

Remerciements

Le directoire, le comité et les employés du CBS remercient les responsables de leur offrir les opportunités de travail. Notre centre a toujours beaucoup apprécié le soutien inconditionnel accordé tant par les sucreries d'Aarberg et Frauenfeld que par les organisations de betteraviers.

1.3. Situation internationale

1.3.1. Marché du sucre

Les importations croissantes de l'année dernière en provenance des pays en développement et du Brésil ont reculé en 2008 d'une manière significative. La très grande récolte indigène a certes joué un rôle dans cette évolution. De plus, le Brésil ne fait plus partie des pays en voie de développement depuis le début de l'année 2008 et ne bénéficie donc plus de droits de douanes préférentiels. Nous pouvons affirmer que, dans l'ensemble, l'an dernier la plupart des importations de sucre blanc sont venues des marchés de l'Union européenne.

Les cotations boursières du sucre ont baissé seulement dans le courant du dernier trimestre 2008. Elles ont réagi tardivement à la baisse massive du prix du pétrole depuis le mois de juillet 2008. Si le prix du sucre n'a pas connu la même situation délicate que le prix du blé, cela tient au fait que, de par l'extension des cultures, nous possédons une extraordinaire réserve de sucre au niveau mondial. Par contre, il faut s'attendre à une plus grande volatilité sur le marché du sucre, due à la demande croissante en raison de la démographie mondiale et de la recherche d'énergie alternative. Par ailleurs, d'importants pays producteurs de sucre, tels que les Indes, ont grandement diminué leur production l'année dernière au profit d'autres cultures. Mais la crise financière a également laissé des traces dans le secteur sucrier: toute la canne à sucre disponible au Brésil n'a pas pu être transformée, par manque de moyens financiers, causant de graves pertes.

1.3.2. CIBE

La Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) a eu elle aussi une année agitée. Le secrétariat a été transféré en été 2008 de Paris à Bruxelles dans le but de se rapprocher du centre de la politique européenne. A cette occasion, le secrétariat a été restructuré et le nombre d'employés a été réduit de 6 à 4 personnes.

Les contacts de la FSB avec l'organisation européenne ont été intensifiés lors de notre présence à l'assemblée des délégués à Bruxelles. Les présidents des commissions de réception se sont rendus à Rotterdam pour la conférence des présidents, durant laquelle ils ont pu récolter de nombreuses et importantes informations.

Comme membre de la CIBE, la FSB continuera d'entretenir ces contacts et d'avoir de précieux échanges d'informations techniques, en particulier sur l'homologation des substances actives.

2. Comptabilité d'exercice

2.1. Bilan au 31 décembre 2008

		2008	2007
AKTIFS			
Actifs circulants			
Compte postal		0.00	4'302.05
UBS (compte courant)		2'963.64	59'319.26
UBS (compte épargne)		49'996.35	116'329.45
Créances		0.00	5'755.35
Créances VST		440.00	315.40
Actifs transitoires		115.00	0.00
		53'514.99	186'021.51
PASSIFS			
Fonds étranger			
Obligations		1'778.15	112'592.85
Passifs transitoires		0.00	13'180.40
		1'778.15	125'773.25
Fonds propres			
Fortune de la Fédération au 1er janvier 08	60'248.26		
Excédent de charges 2008	-8'511.42	51'736.84	60'248.26
		53'514.99	186'021.51

2.2. Comptes de résultats 2008 et budget 2009

	Budget 2008	Compte 2008	Budget 2009
PRODUITS			
Particip. SAF communication de base USP	5'750.00	5'755.35	5'750.00
Cotisation OVZ au CBS	158'780.00	158'780.00	148'410.00
Cotisation ABSO au CBS	181'220.00	181'220.00	191'590.00
Cotisation OVZ à la FSB	112'710.45	112'710.45	121'281.50
Cotisation ABSO à la FSB	128'639.55	128'639.55	156'568.50
Revenus divers	200.00	93.20	0.00
Rendement de capitaux	0.00	1'257.15	0.00
Total Produits	587'300.00	588'455.70	623'600.00
CHARGES			
Assemblée des délégués	32'000.00	25'419.85	33'000.00
Secrétariat	40'600.00	49'237.75	45'000.00
Traductions	4'500.00	8'740.95	10'000.00
Comité	17'500.00	15'982.55	17'500.00
Contacts à l'étranger	5'500.00	5'458.61	12'000.00
Interprofession	6'600.00	6'222.40	8'300.00
Salaires/Prestations sociales	4'000.00	4'406.00	4'000.00
Coûts d'administration / Assurances	3'000.00	473.45	1'000.00
Commission de réception	1'600.00	1'380.20	1'300.00
Total structures de la Fédération	115'300.00	117'321.76	132'100.00
CBS	340'000.00	340'000.00	340'000.00
CIBE	18'000.00	32'841.36	28'000.00
USP	79'000.00	78'740.00	82'000.00
LID / AGIR / Presse	9'000.00	9'000.00	9'000.00
Total affiliations	446'000.00	460'581.36	459'000.00
Publicité / Communication de base	20'000.00	18'137.15	17'200.00
Coûts de production (USP)	3'000.00	0.00	4'100.00
Dépenses diverses	3'000.00	647.75	3'000.00
Frais bancaires	0.00	279.10	0.00
Total Divers	26'000.00	19'064.00	24'300.00
Total Charges	587'300.00	596'967.12	615'400.00
Excédent de charges	0.00	8'511.42	-8'200.00

3. Programme d'activités 2009

- **Communication et relations publiques**
 - Intensification et optimisation de la communication au sein des commissions et des différentes instances de la FSB
 - Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués
 - Elaboration du site Web pour la FSB
 - Articles dans les médias agricoles en fonction de l'actualité
- **Interprofession sucre**
 - Accord interprofessionnel 2010
 - Elaboration d'une stratégie relative à la production de sucre en Suisse
- **Politique agricole (CH, EU, OMC)**
 - Organiser une journée stratégique FSB
 - Influencer sur les mesures d'accompagnement en cas d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE au travers de la FSPC et de l'USP
 - Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures
 - Dialogue avec l'OFAG
 - Participation à la Chambre d'agriculture de l'USP
- **Centre betteravier suisse**
 - Sièger dans les organes de l'organisation
 - Sièger dans le GT 'Accompagnement des essais variétaux'
 - Examen de la réorganisation du Centre betteravier suisse
- **Travaux des commissions**
 - Coordination des commissions de réception
- **Contacts européens**
 - Siéger au Conseil d'administration de la CIBE
 - Siéger à la Commission de réception de la CIBE

4. Comité de la FSB

Fonction	Nom et prénom	Rue / domicile	Téléphone, fax, e-mail
Président	Keiser Samuel	Härkingerstrasse 7 4629 Fulenbach	Tél.: 062 926 29 44 Fax: 062 926 44 29 Portable: 079 731 64 25 s.keiser@bluewin.ch
Vice-président	Losey Michel	1541 Sévaz	Tél.: 026 663 10 88 Fax: 026 663 14 84 Portable: 079 600 08 13 bot-zi.losey@agroplus.ch
Vice-président	Rickenmann Paul	Dingenhart 8500 Frauenfeld	Tél.: 052 721 28 63 Fax: 052 721 28 03 Portable: 079 625 46 70 p.rickenmann@bluewin.ch
	Buri Andreas	Rebhof 8475 Ossingen	Tél.: 052 317 15 34 Fax: 052 317 15 34 Portable: 079 226 74 06 buris.rebhof@bluewin.ch
	Chambaz Raymond	Route de Busigny 4 1121 Bremblens	Tél.: 021 801 88 11 Fax: 021 802 39 32 Portable: 079 623 98 11 rchambaz@bluewin.ch
	Denzler Urs	Hertlibruck 8467 Truttikon	Tél.: 052 317 25 12 Fax: 052 317 09 15 Portable: 079 370 82 57 urs.denzler@bluewin.ch
	Mühlebach Viktor	Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden	Tél.: 056 245 52 17 Fax: 056 245 00 07 Portable: 079 300 26 21 v.muehlebach@bluewin.ch

Fonction	Nom et prénom	Rue / domicile	Téléphone, fax, e-mail
	Pfister Hans	Fräschelsgasse 2 3210 Kerzers	Tél.: 031 755 67 55 Portable: 079 301 99 36 hans.pfister@bluewin.ch
	Van der Veer Simon	Mörigenweg 2 2572 Sutz- Lattrigen	Portable: 079 224 60 04 si- mon.vanderveer@vol.be.c h